



**Expulsés par la force il y a un an de leur piquet de grève
à Chronopost Alfortville, les travailleurs sans-papiers
toujours mobilisés pour la régularisation et contre les OQTF !
Vendredi 31 octobre 2025 -16H- devant la préfecture à Créteil**

Voilà plus de 3 ans et demi, 18 travailleurs sans-papiers de Chronopost, exploités dans un système de sous-traitance en cascade, ont installé un piquet de grève devant l'agence d'Alfortville pour défendre leurs droits et leur régularisation. Cette grève a pris le relais d'une première lutte, en 2019/2020, qui avait permis de faire régulariser 73 travailleurs sans-papiers. Les grévistes ont été rejoints et soutenus par des dizaines d'autres travailleurs sans-papiers demandant également leur régularisation, présents sur le piquet et dans toutes les manifestations, et par de nombreux camarades dont la régularisation avait été refusée lors du 1^{er} conflit de 2019.

La Poste exploite les sans-papiers, l'Etat la protège !

Chronopost est une filiale colis du Groupe La Poste, dont l'Etat actionnaire est le véritable propriétaire. Cette entreprise à capitaux publics exploite sans vergogne des travailleurs sans-titre de séjour, au vu et au su de toutes les autorités. Elle sous-traite ses chantiers à des entreprises comme Derichebourg, qui elles-mêmes ont recours à des boîtes d'intérim pour recruter en masse des travailleurs sans-papiers qu'elles exploitent jusqu'à la corde.

Ces patrons refusent totalement de reconnaître la moindre responsabilité dans ce système d'exploitation des travailleurs sans-titre, et jamais les différentes autorités (ministère du travail, de l'intérieur, de l'économie) qui ont soit la tutelle, soit le pouvoir de contrôle de La Poste, ne se sont mouillées dans cette affaire., témoignant d'une collusion politique avec ces employeurs, que les travailleurs dénoncent comme « patrons voyous ».

La préfecture du Val-de-Marne refusant tout dialogue, il a fallu attendre début juin 2023 pour que 32 dossiers de demande de carte de séjour d'occupants du piquet, dont les 18 Chronopost, puissent être déposés en préfecture à Créteil. Les représentants de la préfecture indiquaient que ces dossiers seraient traités de « façon bienveillante selon le dossier ». Ils s'engageaient à plusieurs reprises à ne pas délivrer d'OQTF en cas de refus de délivrance de titre à ces travailleurs. Suite à ce dépôt, 15 travailleurs ont été régularisés, dont 4 des 18 travailleurs ayant travaillé à Chronopost. On était donc loin du compte ! Sur les 17 dossiers encore à l'examen en préfecture depuis juin 2023, plus aucun échange n'a été possible avec la préfecture depuis...le 7 mai 2024 !



**Evacuation violente du piquet
et tir groupé d'OQTF !**

Le 31 octobre 2024, la préfecture faisait évacuer le piquet de grève devant Chronopost Alfortville par une intervention massive et musclée des forces de police. Début février 2025, reniant ses engagements, la préfecture refusait les régularisations des 17 et délivrait des OQTF contre les travailleurs en lutte.

Malgré cette provocation, les travailleurs du piquet Chronopost d'Alfortville toujours debout !

Cette façon de procéder, qui foule aux pieds la parole engagée des autorités, témoigne du niveau d'indignité qu'atteint l'application des consignes discriminatoires émanant d'un pouvoir qui se complet dans les débordements racistes et les politiques xénophobes.

Régularisation pour tous ! Retrait de toutes les OQTF !